

expressions

des élus

Les élus de la Majorité Vision comptable et libérale

Quand un même article de presse est critiqué et attaqué par l'Association des Maires de France, l'Association des Maires des Grandes Villes, la Fédération des Maires des Villes Moyennes et l'Association des Petites Villes de France... on trouve encore, en France, trois élus pour le défendre : ceux de la liste la Plurielle.

Dernièrement l'hebdomadaire *Challenge* a publié un classement des « Meilleurs maires de France », dans lequel nos maires se sont retrouvés jugés comme sur les bancs de l'école en bons ou mauvais élèves avec bons points ou mauvais points.

Une « vision étriquée et déformée de la gestion municipale », tel est le jugement porté sur cette étude par toutes les associations d'élus représentant tous les courants et sensibilités politiques.

C'est pourtant dans cet article que ces trois élus de la Plurielle ont pensé trouver l'alpha et l'oméga de leur opposition systématique à l'action municipale. Ne trouvant pas de sujet sur lequel ils puissent s'opposer réellement et de manière argumentée, ils font du budget municipal leur bête noire.

S'ils avaient lu la presse moins partialement, ils auraient pourtant pu lire ce communiqué de toutes les associations d'élus municipaux sur l'article de *Challenge* :

« (...) L'analyse conduit en effet à donner des "bons" et des "mauvais" points au regard de cinq critères : maîtrise de la fiscalité, service de la dette, solvabilité, sincérité budgétaire, marge de manœuvre ont en effet été retenus de manière arbitraire par le cabinet de notation. Ces données, qui s'illustrent traditionnellement à travers des ratios de gestion, ne font l'objet d'aucune hiérarchisation ni pondération susceptible d'éclairer les résultats. Ce palmarès des maires, présenté comme une vérité s'adresse à des non spécialistes des finances et de la comptabilité publiques pour lesquels seuls le résultat compte. Or c'est le résultat qui est faussé par l'absence de données précises sur les processus d'extraction des données, sur la hiérarchisation et la pondération des résultats de chacun des critères.

En outre, si les ratios constituent des outils d'aide à la décision et de comparaison utiles, ils ne peuvent être utilisés que pour comparer des villes comparables. C'est pourquoi l'Etat compare les villes à travers des strates de population : 10 à 20 000 habitants, 20 à 40 000 habitants, 40 à 80 000 habitants, et au-delà. Il est dommage que ce souci de la précision et de la réalité ne soit pas présent dans l'étude. Traiter de la gestion de communes différentes par leur taille, leur situation géographique, leur potentiel fiscal, leur richesse économique, sur le fondement de cinq ratios purement comparables choisis de manière arbitraire, sans prendre en compte l'existence éventuelle et le degré d'intégration intercommunale, c'est priver de toute crédibilité le palmarès présenté.

Il est dommage que par facilité et goût du sensationnalisme l'étude (...) supposée consacrer "les meilleurs maires de France", ne rende pas réellement compte de l'action quotidienne des maires et donne au contraire une vision étriquée et déformée de la gestion municipale, à travers une analyse discutable. »

Un classement sur des critères comptables, qui nous font penser que les auteurs de cette étude, (parmi lesquels nous comptons un ancien maire de Sète) et ceux qui prétendent l'instrumentaliser, oublient qu'une ville n'est pas une entreprise. Certes, la qualité de gestion est fondamentale, et elle est d'ailleurs meilleure que jamais à Frontignan la Peyrade, mais la priorité est pour nous celle de l'efficacité du service public.

Dans cette étude, il est en effet très facile d'être un excellent élève, soit en étant une commune riche, soit en ne rendant pas de services accessibles à toute la population.

Culture, éducation, sport, patrimoine, vie associative, animation des enfants, action sociale, aides à l'emploi et aux entreprises... voilà une série d'actions, pas suffisamment rentables pour avoir de bons ratios, qui illustrent notre combat pour que l'égalité des chances soit une réalité.

Cela ne semble pas intéresser ces trois élus minoritaires. Il faut dire que nous sommes de moins en moins surpris de les voir séduits par cette vision très libérale et « droitrière » de l'action municipale.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Énergies renouvelables et développement durable à intégrer

Projet "ZAC DES PIELLES", Réhabilitation de l'ancien LEPAP, du groupe Scolaire Anatole France etc...

En Amon de ces grands projets tenir compte des autres enjeux,

ENJEU ENVIRONNEMENTAL : secteur du Bâtiment dans un premier temps ; installation collective ou individuelle de Chauffe-eau solaire.

ENJEU ECONOMIQUE : toutes ces filières permettront l'émergence d'un nouveau savoir faire.

ENJEU SOCIAL : équipement de logement sociaux en énergie renouvelable. Permettra de diminuer les charges pour l'occupant.

ENJEU ECOLOGIQUE : il aurait été judicieux que la ville se préoccupe des véhicules électriques, une fois de plus financée par la Région et l'Adème.

Terrain «La Farge»

C'est grâce à un recours en annulation contre le Plan Local d'Urbanisme actuel, le tribunal administratif de Montpellier à trancher les terrains «LA FARGE», resterons un espace naturel.

Il serait quand même dommage que la commune fasse appel de cette décision.

Marie Ange Valéra
Georges Hernandez

Bons sens et contresens

Nous avons abordé la dernière fois le problème des embauches intempestives de personnel, en application du dogme «+ de personnel...+ de services». Non seulement cela est loin d'être prouvé mais cela a un coût qui se retrouve au niveau de vos impôts donc de votre possibilité de consommer ou d'investir.

Cela nuie aussi à la capacité d'investir de la municipalité. Il a fallu 10 ans pour commencer à se préoccuper sérieusement de l'indigence de la voirie.

On investi à contresens. Contresens : on programme une médiathèque à FRONTIGNAN !...on avait cru que l'agglomération permettrait de mutualiser certains services ! Ne pourrait t'on pas mieux utiliser la médiathèque de Sète ?

On peut jouer les magiciens avec l'argent des autres.

Et la vie de tous les jours des citoyens ordinaires ? pour renforcer le commerce local, les commerçants, le P.C. et moi-même réclamons depuis plus d'un an, une zone bleue. La mairie «n'est pas contre» mais rien ne se passe...!

J.C. Alquier
06 76 34 11 79

Le logement est un droit

Parmi les préoccupations majeures de nos concitoyens se trouve la question du droit au logement.

Dans une région où le foncier flambe, nombre de familles, jeunes couples pour la plupart aspirent pour des raisons financières à accéder à des logements sociaux. Les bailleurs publics et les collectivités territoriales sont submergés de demandes (plus de 700 sur notre ville, rien que pour l'office d'HLM).

Le gouvernement discourt sur le sujet, mais où sont les mesures concrètes ? Pire : devant les difficultés de l'existant en matière de gestion, c'est la privatisation qui se profile dans les organismes publics. Les mesures du ministre Borloo sont un leurre !

Il y a donc urgence à construire un véritable service public du logement social et d'obliger les villes qui ne veulent pas appliquer la loi des 20% d'habitat social sur leur territoire, à le faire.

Si notre commune approche avec 17,5% cet objectif et que le projet de ZAC des Pielles renforcera ce patrimoine, l'effort devra néanmoins se poursuivre. La « politique urbanistique » de la cité doit être orientée et développée dans ce sens.

Lucien Tremelat
Jean-Louis Bonneric

Un Plan Voirie de m'as-tu vu

Depuis plus de 10 ans, nous avons emprunté, sur la commune, des rues, des avenues, des routes en très mauvais état. Nous avons dû utiliser des croisements dangereux, mal signalés, mal éclairés, mal placés.

Mais voilà les élections s'approchent et maintenant il faut VOIR et FAIRE VOIR. D'où, semble-t-il, un plan de VOIRIE ! C'est certainement une bonne chose que les citoyens de Frontignan la Peyrade puissent circuler en toute sécurité sur un réseau de voies correctement entretenu et utilisable aussi bien par les automobilistes, par les piétons que par les 2 roues.

Nous en avons tous assez de flinguer nos amortisseurs dans les trous de la chaussée, sans compter, ce qui est pire, les nombreux accidents, parfois très graves, liés, en grande partie, à des éclairages inexistantes au niveau de croisements névralgiques (notamment au niveau de la montée de Reboul). Il nous faut préciser à ce sujet, d'ailleurs, que le rond-point au niveau d'Intermarché n'est pas financé, à notre connaissance, par la Ville.

Mais qu'importe ce morceau de route sera maintenant sécurisé.

Nous avons déjà pu observer une innovation de taille : entre le Rond-Point du bar de La Colombe et la sortie de Frontignan, nous avons remarqué un marquage flamboyant neuf sur un revêtement routier fait de bosses et de nids-de-poule.

Curieuse façon de procéder ! Il sera difficile de masquer des années d'incompétence par une couche de goudron. La politique des apparences, de ce qui se VOIT, n'abuse d'ailleurs plus personne.

Léontine Redondo,
Catherine Morer,
Patrick Lévy